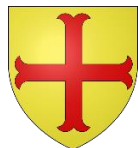


<b>Commune rencontrée :</b>	Isques		
<b>Date de la rencontre :</b>	28/06/2016	<b>Lieu de la rencontre :</b>	Mairie d'Isques
<b>Participants à la réunion :</b>	M. Dumaine, Maire Mme. Gourdon, Prolog Ingénierie Mme. León Marin, Prolog Ingénierie		
<b>Discussions et questions relatives à l'historique des inondations :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Débordements de la Liane :</b></li> </ul>			
<p>M. le Maire nous a signalé que la commune est impactée par les débordements en rive droite de la Liane, notamment sur les secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le secteur de Pont-de-Briques, particulièrement au droit de la rue de la Gare, a été touché à plusieurs reprises y compris lors de l'orage du 23/06/2016. Pour ce dernier évènement le point haut du pont sur le bras principal n'a pas été submergé, toutefois, des habitations aux alentours ont été inondées.</li> <li>▪ La Résidence de la Liane (entre 14 et 16 résidents) est un des endroits régulièrement touchés par les débordements de la Liane. M. Dumaine a évoqué qu'en 2014, environ 40 cm d'eau ont été constatés au niveau des habitations.</li> <li>▪ Lors des inondations de 2012, le parking de la société SBE située sur Boulevard de la Liane a été inondé : l'eau est montée de 80 cm.</li> <li>▪ Le bas du camping Les Cytises est souvent inondé par des débordements de la Liane.</li> <li>▪ Les terrains situés entre le terrain de foot au droit du Chemin Georges Ducrocq et la Liane sont également inondés par les débordements du cours d'eau, en particulier en hiver.</li> <li>▪ Le haras du manoir d'Isques peut également être inondé par les débordements de la Liane, comme cela s'est produit lors de la crue de 2000.</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Débordements des affluents :</b></li> </ul> <p>Concernant les débordements des affluents, M. Dumaine nous a indiqué que les terrains situés le long de la Route Nationale sont souvent inondés par les débordements du ruisseau Blanchard, et notamment le Château situé au N°127 Route Nationale. Il a signalé qu'environ 20 cm d'eau ont été observés au Château lors de l'orage du 23 juin 2016. M. Dumaine a précisé que le ruisseau Blanchard est rempli à <math>\frac{3}{4}</math> lors de pluies.</p> <p>M. Dumaine a précisé que la construction de serres au bord du ruisseau de Cour Colette a été autorisée à la pépinière Serre des Trois Fontaines bien que les terrains soient potentiellement inondables.</p>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ruissellement :</b></li> </ul> <p>M. le Maire a indiqué que le Hameau de la Source est impacté par des inondations causées par un phénomène de ruissellement (rue avec une forte pente), notamment en hiver lorsque les versants amont sont à nu. M. Dumaine a parlé de « vagues de ruissellement » qui proviennent de ces versants lors d'orages importants.</p>			

Il a également évoqué des inondations sur voirie constatés le long de la Route Nationale et liés à la pente importante entre la route de Quehen et le centre de la commune.

M. Dumaine a remarqué qu'un nouveau lotissement imperméabilisé a été construit au niveau de la rue Apolline, ce qui a augmenté le ruissellement dans la rue de l'église. Dans cette rue, qui est en forte pente, la commune a mis en place des grilles de récupération des eaux pluviales en travers de la voirie.

**Discussions et questions relatives aux enjeux :**

Les enjeux sur la commune ont été bien localisés sur la carte. M. Dumaine a précisé l'existence de 3 bassins de stockage au droit de l'autoroute A16 (gérés par le SANEF).

**Discussions et questions relatives aux projets:**

M. Dumaine nous a parlé d'un projet d'étang de pêcheurs au droit de la rue Hameau de la source. Ce projet lui semble particulièrement dangereux sur ce secteur déjà soumis à un risque important lié au ruissellement.

**Documents transmis et à transmettre :**

Formulaire, dossier photos et copies des demandes de reconnaissance de catastrophe naturelle pour les inondations de 1998 et 2000, transmis par M. le Maire.